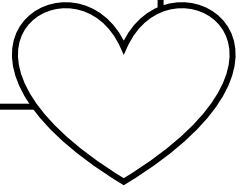


Les actes de parole



On appelle « actes de parole » le fait de s'adresser à quelqu'un avec **une intention précise** comme :

- ♥ énoncer un souhait
- ♥ passer commande
- ♥ donner un ordre
- ♥ se fâcher
- ♥ menacer
- ♥ se présenter

